



ASKO R31441SI



103 kWh/annum



2019/2016

Fiche Produit

Type de produit réfrigérant: Réfrigérateur avec un ou plusieurs compartiments destinés à la conservation des produits du rayon frais

Appareil à faible niveau de bruit:	Non	Type de design	Encastrable
Appareil de stockage du vin:	Non	Autre appareil de réfrigération	Oui

Paramètres généraux du produit

Paramètre	Valeur	Paramètre	Valeur
Dimensions (mm)	Hauteur	Volume du compartiment (dm3 ou L)	228
	Largeur		
	Profondeur		
Indice d'efficacité énergétique (IEE)	99	Classe d'efficacité énergétique	E
Émissions de bruit (dB(A) re 1 pW)	34	Classe d'émission de bruit	B
Consommation d'énergie annuelle (kWh/a)	103	Classe climatique:	Normal , Anormal, Subtropical
Température ambiante minimale (°C) à laquelle l'appareil de réfrigération est adapté	10	Température ambiante maximale (°C) à laquelle l'appareil de réfrigération est adapté	38
Réglage hiver	Non		

Paramètres du compartiment:

Type de compartiment		Paramètres et valeurs du compartiment:			
		Valeur du compartiment (dm3 or l)	Réglage de température recommandé pour un stockage optimisé des denrées alimentaires (°C) Ces paramètres ne doivent pas être en contradiction avec les conditions de stockage énoncées à l'annexe IV, tableau 3	Pouvoir de congélation (kg/24h)	Mode de dégivrage (dégivrage automatique = A, dégivrage manuel = M)
Garde-manger	Non	-	-	-	-
Stockage du vin	Non	-	-	-	-
Cave	Non	-	-	-	-
Denrées alimentaires fraîches	Oui	228,0	+4	-	A
Froid	Non	-	-	-	-
Sans étoile ou fabrication de glace	Non	-	-	-	-
1 étoile	Non	-	-	-	-
2 étoiles	Non	-	-	-	-
3 étoiles	Non	-	-	-	-
4 étoiles	Non	-	-	-	-
Section 2 étoiles	Non	-	-	-	-
Compartiment à température variable	Non	-	-	-	-

Compartiment quatre étoiles

Mode de congélation rapide	Non
----------------------------	-----

Paramètres de la source lumineuse

Type de source lumineuse	Technologie d'éclairage utilisée: Bande LED
Classe d'efficacité énergétique	F

Information additionnelle

Lien web vers le site Web du fabricant, où se trouvent les informations de l'annexe, point 4 a), du règlement de la Commission (UE) 2019/2019: <https://www.asko.com>

